ce matin, une perquisition chez M. Léon Robert, peintre en bâtiments, 198, rue du Faubourg-Saint-Martin. Il a saisi plusieurs papiers.

Les capitaines Tamburini et Volpert

Paris, 30 avril. — Le bruit a couru cet après-midi au Palais de Justice de l'arrestation du capitaine Tamburini et du capitaine Volpert, qui furent mêlés l'an dernier à une affaire de complot qui fut interrompue par le vote de la loi d'amnistie.

Au domicile du capitaine Tamburini on nous déclare qu'il est parti ce matin en compagnie d'un inconnu, qu'on croit être un inspecteur de la Sûreté, et qu'il n'a pas reparu depuis lors.

Le Premier Mai

A PARIS

LA CAPITALE OCCUPEE MILITAIREMENT

Paris, 30 avril. — La force armée occupe Paris. Dans toutes les gares, on ne voit que képis et que pantalons rouges, et, à travers les cris stridents des locomotives, on n'entend retentir dans les salles d'attente que le bruit des éperons. Et les troupes arrivent toujours toujours. Aux gares du Nord et de l'Est de vastes hangars ont été aménagés pour recevoir plusieurs compagnies de fantassins. Depuis hier, à la gare des Batignolles sont descendus 7583 hommes et 136 chevaux d'officiers et 30 voitures. En voici le détail : de Vitré est venu le 70e de ligne ; de Bernay, le 24e ; de Gaillon, le 28e ; de Lisieux, le 119e ; d'Evreux, le 28e ; de Rennes, le 41e ; de Saint-Lô, le 136e ; de Saint-Malo, le 47e ; de Caen et Falaise, le 5e ; de Saint-Brieuc, le 71e ; de Guingamp, le 48e.

A la manufacture des Tabacs, sont logés deux escadrons du 5e hussards, de Nancy, et deux escadrons du 8e dragons, de Lunéville.

Dans le dixième arrondissement, les précautions militaires sont très grandes, la Bourse du Travail et le Tivoli-Vauxhall, se trouvant dans cette partie de Paris.

Dans la caserne du Prince-Eugène, sont les 67e, 77e et 90e régiments d'infanterie. D'autres troupes sont installées dans les édifices publics disponibles. Mais les officiers seuls logeront chez les habitants.

Les troupes ont été libres aujourd'hui jusqu'à ce soir neuf heures. Ensuite, elles furent consignées jusqu'à nouvel ordre.

LES COMMERÇANTS

La plupart des commerçants de la capitale ont décidé de fermer leurs magasins toute la journée du 1er mai. Dans le quartier de Vaugirard, on cite des patrons qui ont imposé à leurs employés huit jours de chômage forcé, sous forme de congé.

Dans cette même zone et dans les quartiers voisins, l'avis de la plupart des fournisseurs ordinaires est que les plus grandes provisions faites sont pour le pain. Certaines familles ont pris, ce matin, plus du triple de leur achat habituel ; d'autres enfin ont acheté force brocs, cruches et autres récipients, qu'ils ont remplis d'eau, dans la crainte des ruptures de conduites.

LES MESURES D'ORDRE

Le Préfet de police a reçu, ce matin, à onze heures, tous les colonels des régiments de province venus à Paris pour assurer le service d'ordre.

Il a reçu les officiers de paix à quatre heures et les commissaires de police à quatre heures et demie.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Animation considérable à la Bourse, où l'affluence est extrême.

Six mille ouvriers de la Fédération du Livre et des presses typographiques ont tenu séance à neuf heures et demie.

Le camarade Granvogel a engagé les grévistes à continuer la lutte.

Puis les délégués ont rendu compte de leur mandat et fait connaître que huit nouvelles maisons avaient adhéré aux revendications.

Le citoyen Marie a expliqué que si les patrons sont réfractaires, c'est par crainte uniquement que leurs ouvriers, venant au travail, ne commettent des dégâts sur leur matériel.

« Aussi, convient-il que les grévistes continuent leur action infatigablement, et cela par la voie des Syndicats, lesquels ne sont pas de petits Parlements, mais des groupements d'intérêts économiques.

» Quand vous aurez obtenu les huit heures ajoute Marie, les parlementaires et pataugeurs de l'assiette au beurre légaliseront et principe. Il faut aussi que vous fassiez appliquer les lois sur l'hygiène, qui ne sont pas respectées. »

Enfin, Marie déclare qu'un jour ou l'autre il faudra en arriver pour la typographie aux huit heures réclamées par les diverses corporations.

Les grévistes protestent énergiquement contre l'épithète d'escrocs qui est donnée par un journal du matin aux camarades qui alimentent la grève en chantant dans les cours.

L' « Abeille », de Saint-Ouen, a décidé de distribuer du pain et du lait aux grévistes, à partir du 2 mai.

Les terrassiers du chantier Déchirat, à la porte d'Orléans, ont quitté le travail.

La chambre syndicale des serruriers de Paris et de la banlieue convoque « d'urgence » ses membres pour ce soir, à huit heures et demie, brasserie Fritz, aux fins de prendre des mesures contre les patrons réfractaires aux revendications.

A la Bourse du Travail, vers deux heures a eu lieu une réunion des ouvriers bijoutiers Il y avait 5.000 assistants.

M. Delpech, secrétaire général du Syndicat a prononcé un discours où il a dit qu'il n'avait, lui, aucun conseil à donner, et que chacun devait agir selon son tempérament.

DANS LES AMBASSADES

Nous croyons savoir que plusieurs ambassades sollicitées par leurs nationaux ont fait demander au quai d'Orsay de les renseigner sur la marche probable des évènements.

M. Bourgeois a fait répondre que tout se passerait avec calme et que l'ordre ne serait pas troublé.

Le secrétaire d'une grande ambassade, avec lequel nous avons causé quelques instants nous a dit textuellement :

— Les gouvernements étrangers assistent avec une grande attention au mouvement ouvrier qui se produit en ce moment en France parce qu'ils attendent de ces manifestations une indication qui leur permettra de prendre des mesures pour les enrayer si elles se produisaient chez eux.

Ce qui se passe à Paris n'est qu'une répétition générale de ce qui se passera prochainement dans les autres pays.

C'est donc un problème très grave qui se pose et auquel les gouvernements étrangers accordent la plus grande attention

Vous pouvez être certain que des rapports quotidiens sont envoyés à Berlin, Saint-Pétersbourg, Londres, Rome et Vienne, par les ambassadeurs de ces puissances accrédités en France et que partout on suivra avec anxiété ce qui va se passer demain à Paris. »

Les Corporations Ouvrières de Paris

QUI CHOMERONT AUJOURD'HUI

Le mouvement gréviste commencé en vue du 1er mai s'est encore étendu ; voici quelle était, ce matin, la situation dans les diverses corporations ouvrières à Paris :

LES DOREURS SUR BOIS. — Les ouvriers et ouvrières sur bois décident de chômer le 1er mai.

LES DESSINATEURS. — Les dessinateurs du bâtiment et de l'industrie chômeront le 1er mai. Ils tiendront une réunion à la Bourse du Travail, à 9 heures du matin.

LES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers, syndiqués ou non syndiqués, sont invités à chômer par la chambre syndicale et à assister à une réunion, à neuf heures du matin, dans la grande salle de la Bourse du Travail.

D'autre part, on sait que les patrons boulangers ont prévenu la population parisienne qu'ils assureraient comme d'ordinaire le service de la consommation quotidienne.

LES EPICIERS. — Les commis épiciers, au nombre de 4.000, ont décidé la grève générale pour le 1er mai. La permanence se tiendra le 1er mai, salle Pradan, 65, rue des Gravilliers, de neuf heures du matin à six heures du soir.

LES FLEURISTES. — Les fleuristes, feuillagistes et plumassières ont décidé de chômer le 1er mai et une grande réunion est organisée ce jour à la Bourse du Travail, salle Blondy, à deux heures de l'après-midi.

LES OUVRIERS EN ARTICLES DE VOYAGE. — Dans son assemblée générale, la chambre syndicale des ouvriers et ouvrières en sacs de voyage et de dames a décidé le chômage complet pour le 1er mai. Elle engage tous les membres de la corporation, syndiqués ou non, à venir se joindre à elle à la réunion qu'elle organise le 1er mai, à deux heures et demie, au siège social, salle Budet, 141, rue Saint-Maur, où l'on discutera la limitation des heures de travail et l'augmentation des salaires.

LES COUTURIERES ET LES TAILLEURS. — Les ouvrières couturières, ouvrières et ouvriers tailleurs de la Seine ont tenu ce soir, à huit heures et demie, plusieurs réunions : salle Gaté, 13, rue Gaillon, pour les tailleurs pour dames et couturières ; salle du café Charles, 2, boulevard Barbès, pour les ouvriers de la confection ; salle des Conférences, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, pour les ouvriers tailleurs pour hommes.

LES TERRASSIERS. — Les terrassiers chômeront le 1er mai. En outre, ils ont décidé de quitter, à partir du 2 mai, le travail après les huit heures accomplies.

LES VANNIERS. — Les vanniers ont décidé le chômage le 1er mai.

LES OUVRIERS EN LIMES. — Les ouvriers en limes ont décidé de chômer le 1er mai et protestent contre les perquisitions opérées à la Confédération du travail.

LES PLOMBIERS, COUVREURS. — Les plombiers, couvreurs, zingueurs ont décidé de chômer le 1er mai.

Les scieurs-découpeurs et mouluriers chômeront également le 1er mai et feront grève le 2 mai.

LES SERRURIERS. — Les serruriers ont décidé la grève à partir du 1er mai.

LES OUVRIERS EN VOITURES. — Les ouvriers en voiture, en vue de la journée de huit heures et le minimum de salaire de huit francs, ont décidé de chômer le 1er mai et de faire grève le 2 mai si satisfaction n'est pas accordée.

LES PEINTRES EN BATIMENT. — La Chambre syndicale des peintres en bâtiments invite ses adhérents à se rendre au siège de leur section, tous les matins, à six heures, à partir du 1er mai.

LES GRANDS MAGASINS

Les commerçants de la rue Royale, à Paris, qui se sont réunis ce matin chez Jansen, ont décidé, à l'unanimité, d'ouvrir demain, 1er mai, leurs magasins aux heures habituelles.

DANS LA BANLIEUE

Les mesures d'ordre les plus rigoureuses ont été aussi prises dans la banlieue. Tous les environs de Paris sont sillonnés par des patrouilles de cavalerie, composées d'artilleurs, de gendarmes, de cuirassiers, de dragons, et chargées de veiller à ce qu'il ne se produise aucun trouble.

La garnison de Versailles a fourni des troupes pour toute la partie Ouest et le préfet de Seine-et-Oise, M. Poirson, a visité, en automobile, les divers postes installés dans sa circonscription.

Tous les dépôts d'explosifs, les poudreries, les cartoucheries sont gardés rigoureusement. Toutes les sentinelles ont été doublées et elles ont reçu l'ordre de charger leurs fusils et de tirer à la moindre alerte.

Les dragons qui sont arrivés hier et avant hier de Melun, Joigny, Provins et Fontainebleau, ont été casernés à Versailles.

Les commissaires de police de Joinville, de Vincennes, de Charenton auront leur disposition, en plus du contingent habituel de gendarmes et d'agents de police, une certaine quantité de militaires, infanterie et cavalerie.

Les cartoucheries des Bruyères qui on le sait, sont situées à Sèvres sont surveillées par plusieurs sections du 101e régiment de ligne et par deux pelotons du 1er cuirassiers.

Les casernes de Saint-Denis, de Vincennes et du Parc Saint-Maur ont reçu et recevront encore aujourd'hui des détachements de troupes.

A Saint-Ouen, le château du champ de courses abrite 250 fantassins ; les remises de la Compagnie de l'Urbaine ont reçu 50 cavaliers.

A Neuilly et Clichy se trouvent 200 hommes du 119e d'infanterie et 60 cavaliers du 6e cuirassiers.

A Puteaux, à Suresnes, à Nanterre, plusieurs détachements sont cantonnés dans les mairies. De même à Colombes, Bois-Colombes et à la Garenne-Colombes.

Dans beaucoup de communes les soldats ont été logés chez l'habitant, sur la réquisition des maires.

Partout, les soldats ont installé de petits bivouacs et sont couchés auprès des fusils en faisceaux. La plupart sont exténués par cette surveillance active, rendue encore plus dure par la pluie qui ne discontinue pas.

A Asnières, où nous sommes passé ce matin, il y a 180 hommes d'infanterie et de cavaliers. Ces soldats ont été cantonnés au dépôt des pompes, au cirque Rancy et à la Mairie de Gennevilliers.

Le bastion 43, près de la porte de Chy, et les magasins de décors de l'Opéra-Comique, sur les fortifications, renferment 300 fantassins et 100 cavaliers, qui ont été mis à la disposition de M. Castrou, commissaire de police de Levallois-Perret.

D'autre part, M. Coste, commissaire de police de la circonscription d'Issy, a reçu plusieurs lettres de commerçants de Clamart, d'Issy et de Malakoff qui demandent que leurs établissements soient protégés. Il a fait droit à ces réclamations.

A Enghien-les-Bains, où il a été trouvé une bombe, le commissaire de police de Montmorency a fait renforcer le service d'ordre par deux sections d'infanterie.

Tous les hommes des garnisons environnantes ont été consignés. Jusqu'à nouvel ordre, seuls les fourriers et sergents-majors de service pourront franchir les portes qui seront fermées à partir de ce soir neuf heures. Les hommes devront coucher dans les postes où ils seront installés par les soins de la Place.

Ce matin, des groupes d'officiers à cheval parcourent la banlieue pour reconnaître les zones qu'ils ont à surveiller.

Dans les Départements

A LORIENT

Lorient, 30 avril. — M. Nail, maire de Lorient vient de faire connaître aux membres du comité de la grève qu'il autorise les grévistes à manifester demain. La musique municipale et celle du Syndicat des ouvriers de l'arsenal prêteront leur concours. La grève se poursuit dans le plus grand calme. Le citoyen Selaquel, de la Confédération générale du Travail, vient d'arriver à Lorient.

A REIMS

Reims, 30 avril. — Hier soir, devant 500 personnes environ, M. Clemanski, délégué de la Confédération générale du Travail, a fait à la Bourse du Travail une conférence dans laquelle il a attaqué le gouvernement et protesté contre le complot attribué aux anarchistes et aux réactionnaires. Le délégué a invité tous les travailleurs à descendre dans la rue le 1er mai et à manifester.

« Nous savons, dit-il, que nous nous heurterons le 1er mai aux forces de la société capitaliste qui, avertie, s'est mise sur ses gardes ; mais la prison nous laisse indifférents. En tous cas si la Révolution sociale n'éclate pas demain, elle éclatera après-demain, car elle est en marche et rien ne l'arrêtera. »

A la sortie, des brochures révolutionnaires et des Manuels du soldat ont été distribués.

A BREST

Brest, 30 avril. — Les patrouilles de cavaliers continuent à circuler dans Brest jour et nuit.

Ce soir, tous les ouvriers de l'Arsenal sont convoqués à une grande réunion à la sortie de l'Arsenal.

Le préfet a donné des instructions, non seulement à Brest, mais dans tout le département, pour que la liberté du travail soit entière et que tous les attentats à la liberté du travail soient réprimés par des arrestations immédiates.

Demain à Brest toutes les troupes seront consignées : les officiers mangeront dans les casernes ; tous les ouvriers jaunes travailleront à l'arsenal et, en ville, la Bourse libre du Travail est en permanence.

A TOULON

Toulon, 30 avril. — Les manifestations du 1er mai ouvertes par les travailleurs du gaz se continuent ce matin par la grève des employés des tramways. A neuf heures, après avoir reçu de la Compagnie une réponse repoussant leurs revendications, les employés abandonnèrent leurs voitures sur la voie publique et portèrent leurs appareils de freinage et leurs manettes de manœuvre au bureau central de police. Ils réclament la journée de huit heures, le repos hebdomadaire et quinze jours de congé par an.

Les ouvriers du bâtiment ont quitté le travail comme les employés des tramways. On s'attend à d'autres grèves encore. La ville prend un air de morne tristesse. La vie semble suspendue.

LES FACTEURS RÉVOQUÉS

M. Barthou à l'Hôtel-des-Postes. — Décorations du Ministre.

M. Barthou, ministre des travaux publics, s'est rendu ce matin, à six heures et demie à la recette principale des postes de Paris.

Le ministre des travaux publics a été reçu à son arrivée par MM. Joyeux, directeur des postes, télégraphes et téléphones de la Seine ; Serres, receveur principal ; Meyran, sous-directeur, et Ferrières, inspecteur principal, qui l'ont conduit dans le grand hall des distributions où étaient groupés 2.000 facteurs des lettres et des imprimés, ainsi que des délégations des différents services de la recette principale.

En souhaitant la bienvenue au ministre, M. Joyeux, faisant allusion aux mesures rigoureuses prises à l'occasion de la grève des facteurs d'imprimés, a dit :

« Si certains gardent quelques [illegible] tions de la mesure que vous avez été contraint d'appliquer — je puis témoigner avec quel serrement de cœur — pour rétablir l'ordre dans notre service troublé, c'est qu'ils ignorent votre mansuétude réelle, votre désir de concorde et de paix.

» Mais cette impression se dissipe en même temps que l'apaisement se produit. Et comme votre clémence ne tardera pas, je l'espère, à se manifester vis-à-vis de ceux qui se sont laissés égarer, comme aussi vous ne manquerez pas de donner des preuves tangibles de votre grande bienveillance à l'égard de tous, et surtout des plus déshérités ; le personnel des postes et des télégraphes tout entier, dont les sentiments républicains vous sont connus, vous montrera bientôt de quels liens de reconnaissance il s'unit à vous. »

M. Barthou a répondu en faisant un vif éloge de MM. Joyeux et Serres et de leurs collaborateurs, dont il a pu, au cours d'une crise récente, apprécier la valeur professionnelle, la fermeté et la bienveillance. Le ministre explique les différences qui existent entre les conditions de travail dans l'industrie privée soumise aux lois de la concurrence, et l'organisation d'un service public dont l'Etat exerce le monopole. Aucun gouvernement, si avancé soit-il, ne saurait tolérer, de la part de ses fonctionnaires et de ses agents, la désertion de ce service. Aussi le ministre a-t-il dû prendre des mesures immédiates et sévères contre les sous-agents qui ont récemment quitté leur poste.

M. Barthou ne dissimule pas qu'il devra rester inflexible à l'égard de ceux qui ont préparé, organisé ou exaspéré ce mouvement et lui ont donné ce caractère révolutionnaire. Mais il répondra par des mesures individuelles de clémence, aux appels pressants et renouvelés que lui ont adressés les Associations des agents, sous-agents et ouvriers des postes et télégraphes.

Le ministre a ajouté que sa bienveillance et son concours sont acquis, autant que le permettront les exigences budgétaires, aux revendications légitimes du personnel. Il réalisera toutes celles qui relèvent de sa seule initiative et dépendent exclusivement de son autorité. « Je ne vous ferai jamais, dit-il, des promesses dont je ne suis pas sûr de pouvoir réaliser l'exécution ; mais, quand j'aurais pris un engagement, vous aurez la certitude qu'il sera loyalement tenu. »

M. Barthou est ainsi amené à déclarer qu'il a personnellement examiné, avec le sous-secrétaire d'Etat, M. Bérard, et ses chefs de service, la suppression de la troisième distribution les dimanches et jours de fêtes, instamment demandée par l'Association générale des sous-agents. Cette réforme lui a paru justifiée et réalisable ; il a le plaisir d'annoncer aux facteurs que, selon ses instructions, elle sera, à partir de dimanche prochain, un fait accompli et définitif. »

Cette déclaration est accueillie par de chaleureux applaudissements par les facteurs, que M. Barthou en terminant, remercie de l'accueil qu'ils lui ont réservé, tout en les félicitant de leur fidélité à leur devoir professionnel et de leur dévouement à la République.

Les cris : « Vive le ministre ! » et « Vive la République ! » ont salué la péroraison de ce discours, après lequel M. Barthou a remis lui-même 13 médailles à des facteurs de lettres.

LA GREVE DES MINEURS

Nouvelle protestation de M. Clémenceau

Les officiers dans la grève. — A propos de l'enterrement du lieutenant Lautour. — Nouvelle lettre du ministre de l'Intérieur au « Figaro ».

Paris, 30 avril. — M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, adresse la nouvelle lettre suivante à M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro* :

« Je ne puis davantage vous permettre d'insinuer que j'ai manqué de respect à un mort.

J'étais allé rendre hommage au lieutenant Lautour en visitant les blessés. Si j'ai suivi son convoi en costume de voyage, c'est que je n'étais pas venu de Paris pour assister à des funérailles, tandis que M. le ministre de la guerre s'était dérangé tout exprès.

Je ne m'abaisserai pas à discuter l'angle d'inclinaison de mon chapeau, ni l'expression de mon visage ; il faut être singulièrement à court de critiques et se sentir profondément dans son tort pour recourir à de tels arguments.

Tout cela parce que, grâce au stoïcisme de nos officiers de tous grades, comme de nos soldats, nous avons pu éviter l'hécatombe qui était dans vos vœux. [illegible] Monsieur, [illegible] d'exciter directement [illegible] un officier à commander [illegible] pour être, en retour, décrété d'héroïsme par le directeur du *Figaro*. Mais il est arrivé que le lieutenant Schwarz, à côté duquel est tombé le lieutenant Lautour, avait une conception de l'honneur [illegible] différente de la vôtre. Bien qu'il eût reçu au moment de son départ l'autorisation formelle de faire usage de ses armes, il [illegible] à s'en tenir, sans en venir à cette extrémité, aux ordres de ses chefs qui l'en ont [illegible] devant moi.

Il me plaît de leur rendre [illegible] et j'ai recommandé [illegible] Schwarz pour la croix d'officier [illegible] [illegible]

[illegible]

Georges CLEMENCEAU. »

A Liévin

Calme complet. — Arrivée du S[illegible]

[illegible]

Perquisitions à Montigny-en-Gohelle

[illegible] Dubus, au siège de la Libre Pensée, et chez le citoyen Caron Louis, père du secrétaire de mairie.

Naturellement [illegible] en vain [illegible] [illegible] quelconque.

Révocation du citoyen Houssin

Samedi [illegible] le citoyen Houssin [illegible] Montigny-en-Gohelle, a reçu [illegible] sa révocation de maire [illegible] de M. Rochère, secrétaire général à Lens.

Pour des raisons [illegible] l'*Echo du Nord* [illegible] de cette décision du président de la République avant le citoyen Houssin.

A Hénin-Liétard

Conférence Cordier

Toujours les mêmes [illegible] déployées autour de [illegible] délégués mineurs [illegible] d'ordre aux abords de la salle. A 11 h. 45 arrive le train amenant le citoyen Cordier. Il se rend immédiatement au lieu de la conférence. Le bureau est aussitôt formé : Président, Mathé ; assesseurs, Lekief, Cresson, Evrard Bernard, Mouni.

Mathé remercie l'assemblée de la nouvelle [illegible] et donne la parole au citoyen Cordier.

Celui-ci trace le devoir des mineurs dans les grèves et dénonce la mauvaise foi des patrons, qui ont au dernier moment refusé de communiquer les chiffres des 2 premiers mois de l'année, ainsi qu'ils l'avaient annoncé dans l'entrevue d'Arras ; il parle de la circulaire de Marles, qui, elle, quitte le bloc des Compagnies et accorde aux ouvriers 5 fr. 76+20 % +17 %=7 fr. 24, plus le contrôle des salaires tous les trois mois, avec le pourcentage des salaires inférieurs à 6 fr. 50 et supérieurs à 8 fr. 50.

Résumant l'entrevue de M. Clemenceau à la Préfecture, et ses efforts pour arriver à solutionner le conflit, il commente les paroles du ministre et fait toucher du doigt aux ouvriers la mauvaise foi patronale. Il critique le système invoqué par les directeurs de charbonnages, voulant augmenter le prix de la berline alors que tous les ouvriers savent que les prix se font selon les difficultés, la dureté des veines et la nature des terrains.

Somme toute, dit-il, nous aurions voulu savoir quel aurait été le salaire des ouvriers après la grève ; il termine en mettant en garde les ouvriers contre le racolage que font des employés et considère comme une trahison la désertion dans ce cas ; pour terminer il convie les ouvriers à rester unis et à affirmer leur sympathie pour leur député qui n'a cessé de les défendre dans toutes les circonstances [illegible] leur défenseur. (Cris : Vive B[illegible] Vive le Syndicat !)

Le camarade Caullé propose de remettre les bulletins d'adhésion au Syndicat [illegible] pour [illegible] *Réveil*. Adopté.

[illegible] Cordier pour [illegible] qu'il a données [illegible] fonctionnement des [illegible] Syndicat. Il dit que [illegible] là une garantie ex[illegible] argent et que dans [illegible] le mandat impératif de[illegible] pour éviter ce qui se [illegible] Anzin actuellement. (Applaudissements.)

[illegible] la décision prise par [illegible] les responsables sont [illegible] qui sont insuffisamment organisés.

[illegible] à ses paroles, puis il donne lecture de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

« Les ouvriers mineurs, réunis salle Chérau, au nombre de 3.000, protestent contre les tentatives de racolage qui sont faites actuellement par les employés des mines de Dourges ;

« Engagent les camarades à rester fermes dans leurs revendications, remercient le camarade Cordier du concours qu'il vient de leur prêter par son exposé [illegible] et se séparent aux cris de : Vive le Syndicat ! Vive la grève ! »

Lamendin aux Brebis et à Vermelles

Ainsi que nous l'avons annoncé, le citoyen Lamendin a fait deux conférences dimanche : l'une à Vermelles, salle Félix, l'autre aux Brebis, salle [illegible].

Ces deux conférences ont eu lieu devant un public très nombreux ; les salles étaient archi-combles.

De nombreux commerçants et cultivateurs s'étaient mêlés aux mineurs, pour entendre et applaudir le député de la 3e circonscription de Béthune.

A Vermelles, le bureau était composé comme suit : président, le citoyen Duquesne ; assesseurs, les citoyens Gustave Dubois et [illegible] secrétaire, citoyen Victor Lengrand, conseiller municipal de Liévin, trésorier du Comité électoral Lamendin.

Aux Brebis, le citoyen Fassiaux, président, assisté des camarades Beugnet et Décelorie, assesseurs ; Duriesme, secrétaire.

Dans la salle Félix, nous avons remarqué la présence de plusieurs conseillers municipaux de Vermelles et du Maire de cette commune, M. Never.

Dans chacune de ces réunions, le citoyen Lamendin a fait l'historique de la grève depuis son origine et a démontré les efforts du syndicat pour dénouer le conflit au mieux des intérêts des mineurs.

Il blâme les fauteurs de trouble et expose la nécessité pour les ouvriers du sous-sol, de créer une caisse de résistance pour les jours de lutte.

Lorsque tous les mineurs auront fondé cette caisse et adhéré en masse au syndicat, les Compagnies seront moins arrogantes et les ouvriers pourront faire valoir leurs droits et exiger notamment le contrôle des salaires.

Le citoyen Lamendin, qui avait été l'objet d'une chaleureuse ovation par des milliers de citoyens dès son arrivée aux Brebis et à Vermelles, vit ses déclarations franches et

---

FEUILLETON DU 1er MAI. — N. 87

L'ORPHELINE DU MINEUR

ROMAN HISTORIQUE & RÉGIONAL

PAR

A. BURLAT et Louis SOULIE

CHAPITRE II

DIX ANS APRES

IV

Le Rendez-vous

Dès que M. Langlois apparaissait, toute la famille éclatait en gémissements. Pétronille réunissait autour d'elle sa nichée éplorée, son mari suait sang et eau pour démontrer au propriétaire l'impossibilité où il se trouvait de faire face à ses échéances avec un salaire de quatre francs par jour et sept personnes à entretenir.

— Je n'ai pas à entrer dans ces détails, hurlait Langlois. Moi aussi j'ai une famille à nourrir. Comment ferais-je si tous mes locataires venaient me chanter la même antienne ?

— Mais vous êtes riche, vous, monsieur Langlois, ripostaient les malheureux. Vous ne risquez rien, vous pouvez nous attendre.

— Je n'attendrai rien du tout ! Si dans huit jours je n'ai pas mon argent, je vous fais flanquer dehors par les gendarmes.

C'était sa menace favorite. Il la répétait tous les quinze jours sans la mettre à exécution. La mauvaise volonté ne lui manquait pas, mais il déplorait que la force publique ne pût être arbitrairement mobilisée par les possesseurs d'immeubles.

A partir du moment où la grève éclata, tout fut vain. Langlois ne réussit pas à tirer un centime du ménage réduit aux plus dures extrémités.

Ivre de colère et de dépit, il n'osa tout d'abord mettre ses projets à exécution. Les mineurs se soutenaient avec une énergie sauvage. S'il eût déployé vis-à-vis de l'un d'eux trop de cruauté, il ne se serait plus senti en sécurité.

Ledrain demeurait précisément au fond de l'impasse, dans une maison relativement élégante. Ce voisinage était pour Langlois un véritable épouvantail.

Dès que la querelle avec son débiteur récalcitrant arrivait à un certain diapason, on voyait apparaître la longue barbe rouge du lieutenant de Cordelet. Il paraissait prendre bonne note de toutes les paroles, pour en demander un jour un compte rigoureux.

Mais après la fusillade d'Haveluy et la victoire de la Compagnie, il devint plus arrogant et résolut d'employer des moyens inédits.

Sur son ordre, on enleva d'abord les tuiles du toit, de sorte que la pluie tombait chez Pétronille comme dans la rue. Pendant la nuit, cela devenait intolérable, car un froid douloureux envahissait ces malheureux. Une toux violente secouait affreusement l'estomac des enfants, dont les joues pâlies, les membres grêles, les lèvres anémiées faisaient mal à voir.

Plus poignant peut-être était le désespoir de leur mère, impuissante à les secourir, usée elle-même par les privations, se soutenant à peine avec quelques restes de repas généreusement donnés par Lerat, les Guéritout et les autres voisins.

La mère Geniêf, sollicitée, s'était montrée intraitable. Elle avait d'abord répondu aux supplications par des gémissements sur ses infortunes personnelles, puis elle s'était fâchée et avait renvoyé les quémandeurs en les traitant de mendiants et de propres à rien. Et pourtant elle était riche. La vérité est qu'elle vivait aux dépens de ses voisins ; mais avec le génie de l'avarice, elle avait su élever sa mendicité à la hauteur d'un art savant.

Pétronille aurait voulu s'enfuir, mais où aller ? Elle resta. Langlois sentit alors germer dans son cerveau une de ces idées géniales qu'on chercherait ailleurs que dans la boîte crânienne d'un propriétaire opulent et cossu.

Il réussit à trouver un produit chimique répandant une odeur insupportable et le dissimula dans la cave de son immeuble.

Tout le quartier en fut infecté comme du voisinage d'un charnier en putréfaction. Ledrain le somma d'avoir à enlever de suite sa drogue infernale sous peine d'être écharpé. Langlois aussi poltron que barbare s'exécuta sur-le-champ.

Les locataires étaient toujours là.

A bout de ressources, il demanda et, chose incroyable, obtint l'assistance de la gendarmerie.

Grand fut l'émoi dans la rue quand on le vit arriver flanqué de deux gendarmes.

En panama, vêtu d'un habit couleur brique, une chaîne de montre en or étalée sur sa bedaine, les mains posées sur les flancs, il levait une tête insolente et frisait sa moustache grisonnante d'un geste de mousquetaire capable d'avaler le monde en travers. Autant, livré à lui-même, il était lâche, autant, encadré de deux sabres, il était insolent et féroce.

En un clin d'œil, l'impasse s'emplit de curieux : Lerat, sa femme, la Cuirassière et surtout la mère Geniêf avec son menton crochu et son nez en bec d'aigle.

Elle était d'autant plus curieuse de savoir à quoi tout cela aboutirait qu'elle avait aussi des immeubles au soleil. Elle avait jusqu'ici touché régulièrement ses termes, mais sait-on jamais ce qui peut arriver ? Ces locataires sont si crapules. Ah ! si l'un d'eux l'avait fait aussi lanterner, elle lui aurait plutôt mis les tripes au soleil.

— Monsieur Langlois a raison, glapissait-elle. On doit payer son loyer ou aller loger ailleurs.

— Et si ailleurs on ne peut pas payer davantage, objecta Lerat ?

— Ça ne me regarde pas. Qu'ils aillent alors camper dans les bois ou sur les grandes routes. C'est bien bon pour des voyous de leur espèce.

— Tais-toi, vieille chouette, lui cria Pur-lain-d'Ane attiré par l'attroupement. On te connaît. Tu écorcherais un pou pour utiliser la peau, et tu verrais crever tout le monde pour gagner un sou. Tais-toi, tu baves...

Si l'interrupteur se fût trouvé entre le nez et le menton crochus de la vieille fille, il aurait été broyé tant les deux parties du visage de l'avare se taquinaient furieusement.

L'assistance applaudit. Ce fut tout. On la laissait jacasser par égard pour son grand âge dont la faiblesse était augmentée par sa conformation physique. Ce croissant qui se traînait sur deux jambes cassées faisait tout de même pitié.

Au surplus, on attendait avec une curiosité anxieuse l'issue de cette scène. Fort de la présence des deux gendarmes, Langlois se redressait comme s'il eût avalé une planche et accentuait ses airs de capitaine Fracasse.

— Eh là haut ! hurla-t-il en se faisant un porte-voix de la paume de ses mains, descendez un peu, tas de voyous, que je vous fasse foutre...

Il n'eut pas le temps d'achever, un gaillard vigoureux, en blouse bleue, très propre, la casquette sur la tête, les yeux brillants, la physionomie indignée, la poitrine inondée d'une large barbe rouge, se dressait devant lui, terrible et gouailleur : c'était Ledrain, heureux de trouver en face de lui un camarade à défendre, un propriétaire à museler et deux gendarmes à tourner en ridicule.

— Voyons !... s'écria-t-il en croisant les bras et en plantant son regard dans l'œil hébété de Langlois... Voyons !... Ah ça, vous croyez parler à des gens de votre monde ? Il n'y a de voyous ici que quand vous venez y montrer votre sale gueule.

Le propriétaire fut désarçonné du premier coup. Un de ses acolytes écartait doucement Ledrain de la main. Langlois se crut protégé par la force publique et reprit en bégayant :

— Mais enfin, Ledrain !

— Monsieur Ledrain, s'il vous plaît, Môssieu, vous entendez. Je ne vous permets pas de ces familiarités avec moi. Nous n'avons jamais gardé les propriétaires ensemble, ne l'oubliez pas.

— Eh bien ! alors, monsieur Ledrain, de quoi vous mêlez-vous ? Chaque fois que je viens ici vous m'épiez, et aujourd'hui vous venez m'insulter quand je ne vous demande rien.

— Apprenez, d'abord, que je n'ai épié personne. Ces façons de policier peuvent convenir à des gens de votre acabit, jamais à des ouvriers tels que mes pa[illegible] le monde en travers. Autant, livré à lui[illegible] me demandez rien, j'ai, moi, à vous demander quelque chose.

Un religieux silence planait sur la foule des curieux. Tous, sauf la mère Geniêf, qui grinçait des gencives, n'ayant plus de dents, trouvaient Ledrain superbe d'audace.

(A suivre).